Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) accomplit, pendant le Ramadan, huit unités de prière et le « Witr ». La nuit suivante, nous nous réunîmes et l'attendîmes dans la mosquée en espérant qu'il nous rejoigne mais nous restâmes jusqu'à la venue de l'aube.

Jabir ibn 'Abdillah (qu'Allah l'agrée, lui et son père) a dit : « Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) accomplit, pendant le Ramadan, huit unités de prière et le « Witr ». La nuit suivante, nous nous réunîmes et l'attendîmes dans la mosquée en espérant qu'il nous rejoigne mais nous restâmes jusqu'à la venue de l'aube puis nous entrâmes chez le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) et lui dîmes : "Ô Messager d'Allah ! Nous espérâmes que tu sortes pour nous diriger dans la prière !" Il répondit alors : "J'ai craint que la prière du « Witr » ne vous soit imposée !" »

[Bon] [Rapporté par Ibn Khuzaymah]

Le sens du hadith : « Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) accomplit, pendant le Ramadan, huit unités de prière et le « Witr »... », c'est à dire qu'il pria, dans la mosquée en compagnie de ses Compagnons, huit unités de prières et le « Witr » durant le mois de Ramadan. « La nuit suivante », le lendemain. « Nous nous réunîmes et l'attendîmes dans la mosquée », les Compagnons l'attendirent en espérant qu'il les rejoigne afin de prier en leur compagnie durant cette nuit comme il l'avait fait la veille. C'est pourquoi ils dirent : « en espérant qu'il nous rejoigne » c'est à dire pour nous diriger dans la prière de la nuit. « mais nous restâmes jusqu'à la venue de l'aube », ils attendirent le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) à l'intérieur de la mosquée jusqu'au lever de l'aube. « puis nous entrâmes chez le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) », ils vinrent à lui pour le questionner au sujet du fait qu'il se soit absenté pour prier avec eux. « et lui dîmes : "Ô Messager d'Allah ! Nous espérâmes que tu sortes pour nous diriger dans la prière !" », c'est à dire que nous avons aspiré et souhaité que tu nous diriges en prière cette nuit comme tu l'avais effectué la veille. « Il répondit alors : "J'ai craint que la prière du ne vous soit imposée !" » En effet, le Prophète (sur lui la paix et le salut) justifia le fait qu'il ne les rejoignit pas pour les diriger en prière car il détesta que la prière du « Witr » ne leur devienne obligatoire ; et dans une autre version : « J'ai craint que la prière de la nuit ne vous soit imposée. » C'est donc la raison pour laquelle le Prophète (sur lui la paix et le salut) décida de ne pas sortir à la rencontre des Compagnons, et cela par miséricorde et compassion envers sa communauté comme Allah l'a décrit : {(Certes, un Messager pris parmi vous, est venu à vous, auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez, qui est plein de sollicitude pour vous, compatissant et miséricordieux envers les croyants.)} [Coran : 9/128]. L'origine de ce hadith se trouve dans les [recueils de] Al-

Bukhârî et Muslim, d'après ʿÂ’ishah (qu'Allah l'agrée) qui relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) sortit au milieu de la nuit et pria à la mosquée. Des hommes le suivirent dans sa prière. Le lendemain, les gens se mirent à en parler et un nombre plus grand de fidèles se réunit. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) sortit la deuxième nuit et ils suivirent sa prière. Le lendemain, les gens évoquèrent ce fait. La troisième nuit, les fidèles de la mosquée furent plus nombreux. Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) sortit et ils suivirent sa prière. La quatrième nuit, la mosquée débordait de fidèles, mais le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) ne sortit que pour la prière de l'aube. Quand il termina la prière de l'aube (« ṣalâtu-l-fajr »), il se tourna vers les gens, prononça l'attestation de foi et déclara : « En fait, votre situation ne m'a pas échappé la nuit dernière, mais j'ai eu peur que la prière nocturne ne vous soit imposée, puis que vous soyez incapables de l'accomplir. »

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/11264